



PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Metz, le 9 juillet 2021

Séminaire

La séquence « éviter, réduire et compenser (ERC) » dans les programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI)

Présentation

Le cahier des charges PAPI 3 dès sa version de 2017 demande que les milieux naturels, la biodiversité et les enjeux paysagers soient pris en compte le plus en amont possible et tout au long de la définition et de la mise en œuvre de la stratégie et du programme d'action selon la logique « éviter, réduire et compenser ». Tout PAPI labellisé sous ce cahier des charges doit faire l'objet d'une analyse environnementale dans cette perspective. Le cahier des charges PAPI 3 2021 rappelle et renforce cette demande d'anticipation des enjeux écologiques, dès la phase de pré-cadrage du programme d'études préalables (PEP).

Dates

- Première demi-journée : matinée du jeudi 30 septembre 2021
- deuxième demi-journée : matinée du vendredi 1^{er} octobre 2021

Public cible

- Les structures animatrices des stratégies locales de gestion des risques d'inondation (SLGRI) du Grand Est ;
- Les structures porteuses de programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI), en particulier de PAPI d'intention et de PEP, en Grand Est ;
- Les structures prévoyant l'émergence d'un PAPI à moyen terme.

Programme prévisionnel

1^{er} demi-journée

1. **Introduction** (DREAL Grand Est/SPRANH)
2. **Les fondamentaux de la séquence ERC** (OFB/DR Grand Est)
3. **Enjeux écologiques et ouvrages de prévention des inondations** (Cerema/DtecREM)
4. **L'évaluation environnementale, première étape fondamentale de l'application de la séquence ERC dans les procédures administratives** (DREAL Grand Est/SEE)
5. **Accompagnement des études préalables et des travaux** (AERM)

2^e demi-journée

6. **L'application de la séquence ERC dans la demande d'autorisation environnementale pour les travaux d'un PAPI** (DDT 54/ERC)
7. **Les facteurs d'une bonne intégration des enjeux liés aux espèces protégées dans un projet de travaux en cours d'eau** (DREAL Grand Est/SEBP/PEEN)
8. **Retour d'expérience d'une structure porteuse de PAPI : les difficultés et les facteurs de réussite** (SDEA)
9. **Conclusion** (DREAL Grand Est)